



## « UNIRESO® », LA COMMUNAUTÉ TARIFAIRE INTÉGRALE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, un seul billet permet d'emprunter indifféremment les véhicules des TPG, des CFF et des Mouettes genevoises. Cette innovation, appréciée des clients des trois entreprises, est destinée à simplifier la vie des voyageurs et à favoriser leur mobilité. Créée en 1989 pour les abonnements, la communauté tarifaire genevoise – CTGE, rebaptisée « UNIRESO® » –, est donc désormais intégrale, puisqu'elle inclut tous les titres de transport, y compris les billets. Trois objectifs sont ainsi atteints :

- liberté de déplacement dans le périmètre concerné avec chaque titre de transport,
- harmonisation des tarifs des différents opérateurs,
- simplification de ces tarifs.

A terme, il est prévu que les avantages d'« UNIRESO® » soient étendus à la côte vaudoise ainsi qu'aux départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie.

  
**unireso®**



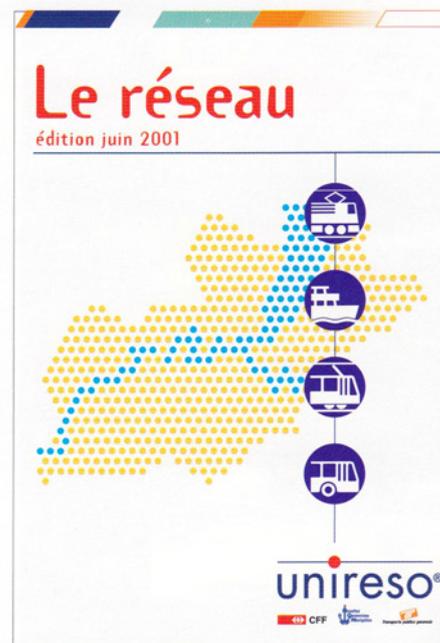


## NOUVELLE TARIFICATION

Pour les TPG, l'introduction d'«UNIRESO®» s'est accompagnée d'un nouveau système de zones, comprenant une zone centrale, et d'une nouvelle tarification.

Les billets pour trois arrêts ont disparu. Mais ce « désavantage » est largement compensé par le fait que l'abonnement demi-tarif des CFF donne maintenant droit au tarif réduit sur le réseau des TPG (1,80 franc au lieu de 2,20 francs pour les trajets à l'intérieur de l'agglomération). Les pertes de recettes qui en découlent sont entièrement compensées par l'Etat, qui contribue aussi aux frais de lancement et de gestion d'«UNIRESO®».

Enfin, «UNIRESO®» a été accompagné par la généralisation du système des cartes-valeur électroniques *cart@bus®* des TPG (20, 30 ou 50 francs), désormais acceptées par les CFF et les Mouettes genevoises sous le nouveau nom de *cart@bonus®*.





#### LA NAISSANCE D'UN NOUVEAU NOM

La création d'un nom de marque ne s'improvise pas !

Les trois entreprises ont décidé de faire appel à une société lyonnaise spécialisée et chevronnée pour inventer le mot-clé de la mobilité genevoise.

Il lui appartenait de trouver un terme :

- convenant aux spécificités des trois opérateurs;
- compréhensible par une clientèle internationale;
- évoquant les notions de dynamisme, de mobilité, de complémentarité, de partenariat ainsi que de diversité des modes de transport.

Après un intense brainstorming, qui a fait intervenir notamment des linguistes, des juristes et bien sûr des spécialistes du marketing, c'est donc « UNIRESO® » qui a été retenu, car il évoque bien les idées d'association, de volonté commune dans la simplification de l'accès aux différents modes de transport.

Un sondage auprès de notre clientèle a confirmé la justesse de ce choix : le mot « UNIRESO® » et le développement graphique retenus ont été immédiatement compris.

